



Indemnités en cas de licenciement suite déclaration inaptitude au

Par **philezen**, le **03/06/2009** à **00:01**

Bonjour,

Je suis cadre commercial dans une entreprise depuis 23 ans dans la meme entreprise. Suite à une dépression, je vais probablement être mis en inaptitude au poste, ils n'auront pas de poste aménagé à me proposer, cela va donc certainement se terminer par un licenciement à l'amiable. Comment puis-je négocier un licenciement? Combien d'indemnités puis-je espérer?

Merci de vos réponses...